**SPÉCIFICATIONS SUGGÉRÉES**

**TAMCO SÉRIE 1000 SM-M VOLET COUPE-FUMÉE MODULANT APPROUVÉ PAR L’UL/ULC**

1. Le cadre sera fait d’aluminium extrudé (6063-T5), aura une épaisseur minimale de 0,08 po (2,03 mm) et 4 po (101,6 mm) de profondeur, avec des brides d’assemblage de 1 po (25,4 mm) de largeur des deux côtés du cadre. Le cadre aura une bride de fixation de 2 po (50,8 mm) à l’arrière, lorsque commandé avec rebord arrière allongé. Le cadre devra être assemblé avec des attaches de fixation en acier recouvert de zinc. Les cadres soudés ne seront pas acceptés.
2. Les lames de type air-foil en aluminium extrudé (6063-T5) devront avoir une profondeur maximale de 6 po (152,4 mm) et l’épaisseur du mur sera de 0,06 po (1,52 mm). Le pivotement de chaque lame sera symétrique.
3. Les garnitures des lames seront en silicone extrudé spécialement conçues pour les températures élevées, glisseront dans des rainures faisant partie intégrante des extrusions d’aluminium et seront fixées en place mécaniquement pour éliminer le rétrécissement et le déplacement au cours de la durée de vie du volet. Les garnitures de lames adhésives ou à pince ne seront pas approuvées.
4. Les garnitures latérales seront en silicone extrudé spécialement conçues pour les températures élevées, glisseront dans des rainures faisant partie intégrante des extrusions d’aluminium et seront fixées en place mécaniquement pour éliminer le rétrécissement et le déplacement au cours de la durée de vie du volet. Les garnitures latérales en métal compressé ne seront pas approuvées.
5. Les coussinets seront composés de deux parties, dont un coussinet interne en bronze oilite, fixé à une tige hexagonale d’aluminium de 7/16 po (11,11 mm) qui pivote dans un coussinet externe en bronze oilite fixé dans le cadre latéral. Un coussinet à essieu simple pivotant dans un trou poinçonné ou extrudé ne sera pas accepté.
6. La tige de contrôle hexagonale, de longueur ajustable, devra mesurer 7/16 po (11,11 mm) et faire partie intégrante de la lame pivotante. Une tige de contrôle installée sur le chantier ne sera pas acceptée. Toutes les pièces devront être en acier recouvert de zinc.
7. Toute la quincaillerie des mécanismes sera en aluminium et en acier recouvert de zinc résistant à la corrosion, installée sur le côté interne du cadre, en dehors du débit d’air, et accessible après l’installation. La quincaillerie devra comprendre des vis de tourillon avec une pointe en forme de coupe pour prévenir tout glissement et un coussinet en Celcon placé entre les parties mobiles pour réduire l’usure et augmenter la durée de vie. Les mécanismes avec des composants acier contre acier ne seront pas approuvés.
8. Les volets coupe-fumée seront fonctionnels à des températures variant de -40 °F (-40 °C) à 250 °F (121 °C).
9. Le taux d’étanchéité des volets coupe-fumée sera de Classe 1 de l’UL/ULC.
10. Les volets coupe-fumée devront satisfaire aux exigences du programme de certification de l’indice de performance de l’AMCA.
11. Les volets coupe-fumée devront fonctionner avec des lames opposées ou des lames parallèles, comme indiqué dans les plans.
12. Les volets coupe-fumée doivent correspondre à la dimension requise, avec des arrêts de lames n’excédant pas 1¼ po (31,7 mm) de hauteur. Les arrêts de lames devront faire partie intégrante des rebords supérieurs et inférieurs. Les arrêts de lames soudés ou calfeutrés ne seront pas acceptés.
13. Les volets coupe-fumée devront être installés comme suit : attaché au conduit, installé dans le conduit, rebord arrière allongé, ou avec adaptateur rond. (En mentionner un seul.)
14. Les normes UL 555S/ULC-S112.1 exigent que les actuateurs soient installés en usine.
15. Les actuateurs approuvés seront de marque Belimo ou Honeywell – Tension électrique : 24 VCA/VCC, en courant monophasé, et 2-10 VCC avec réglage modulant. (Mentionner la tension désirée.)
16. Le montage de l’actuateur devra se faire à l’extérieur (interne) ou à l’extérieur (externe) du débit d’air. (À préciser.) tous les volets coupe-fumée avec un actuateur interne devront être montés sur un arbre de renvoi.
17. Des interrupteurs auxiliaires devront être possibles comme option à l’actuateur.
18. L’installation des volets coupe-fumée doit correspondre aux exigences du Guide d’installation courant pour les volets coupe-fumée TAMCO approuvé par l’UL/ULC fourni avec chaque livraison de volet TAMCO.
19. Les volets coupe-fumée modulants seront de la Série 1000 SM-M, de marque TAMCO provenant de chez T. A. MORRISON & CIE INC. (Service à la clientèle : Tél. 1 800 723-6805, Québec / 1 800 561-3449, Canada & États-Unis.)

**OPTIONS :** *Pour chacune des options ci-après, remplacer la spécification ci-dessus par celle correspondant au numéro approprié.*

**MR - OPTION POUR RÉSISTER À L'HUMIDITÉ**

1. Le cadre sera fait d’aluminium extrudé (6063-T5), aura une épaisseur minimale de 0,08 po (2,03 mm) et 4 po (101,6 mm) de profondeur, avec des brides d’assemblage de 1 po (25,4 mm) de largeur des deux côtés du cadre. Le cadre aura une bride de fixation de 2 po (50,8 mm) à l’arrière, lorsque commandé avec rebord arrière allongé. Le cadre devra être assemblé avec des vis en acier inoxydable. Les cadres soudés ne seront pas acceptés.

6. La tige de contrôle hexagonale, de longueur ajustable, devra mesurer 7/16 po (11,11 mm) et faire partie intégrante de la lame pivotante. Une tige de contrôle installée sur le chantier ne sera pas acceptée. Toutes les pièces devront être en acier inoxydable.

7. Toute la quincaillerie des mécanismes sera en aluminium et en acier inoxydable, installée sur le côté interne du cadre, en dehors du débit d’air, et accessible après l’installation. La quincaillerie devra comprendre des vis de tourillon avec une pointe en forme de coupe en acier inoxydable pour prévenir tout glissement. Les coussinets à tourillon seront en bronze oilite. Les mécanismes avec des composants acier contre acier ne seront pas approuvés.

**SW - OPTION POUR RÉSISTER À L'EAU SALÉE**

1. Le cadre sera fait d’aluminium extrudé (6063-T5), aura une épaisseur minimale de 0,08 po (2,03 mm) et 4 po (101,6 mm) de profondeur, avec des brides d’assemblage de 1 po (25,4 mm) de largeur des deux côtés du cadre. Le cadre aura une bride de fixation de 2 po (50,8 mm) à l’arrière, lorsque commandé avec rebord arrière allongé. Les cadres d’aluminium seront anodisés clair à une profondeur minimale de 0,7 mil (18 microns). Le cadre devra être assemblé avec des vis en acier inoxydable. Les cadres soudés ne seront pas acceptés.

2. Les lames de type air-foil en aluminium extrudé (6063-T5) devront avoir une profondeur maximale de 6 po (152,4 mm) et l’épaisseur du mur sera de 0,06 po (1,52 mm). Les lames feront l’objet d’une anodisation claire à une profondeur minimale de 0,7 mil (18 microns). Le pivotement de chaque lame sera symétrique.

6. La tige de contrôle hexagonale, de longueur ajustable, devra mesurer 7/16 po (11,11 mm) et faire partie intégrante de la lame pivotante. Une tige de contrôle installée sur le chantier ne sera pas acceptée. Toutes les pièces devront être en acier inoxydable.

7. Toute la quincaillerie des mécanismes sera en aluminium et en acier inoxydable, installée sur le côté interne du cadre, en dehors du débit d’air, et accessible après l’installation. La quincaillerie devra comprendre des vis de tourillon avec une pointe en forme de coupe en acier inoxydable pour prévenir tout glissement. Les coussinets à tourillon seront en bronze oilite. Les mécanismes avec des composants acier contre acier ne seront pas approuvés.